



Règlement de concours du lancer de la pierre du Grand Chasseral

1. Activité / concours

Concours **Foire de Chaidon 2026**. Dimanche 6 septembre 2026, école secondaire, ch du Nord, Reconvilier.

Horaires du concours : 10h00 à 13h15 sans distinction de catégorie.
14h15 : remise des médailles

2. Catégorie

27.500 kg avec élan et portée à deux mains pour les hommes, à partir de 18 ans
27.500 kg avec élan et portée à deux mains pour les femmes, à partir de 18 ans
47.500 kg avec élan et portée à deux mains pour les hommes, à partir de 18 ans

3. Droit de participation

Les participants peuvent s'annoncer soit comme membre individuel soit comme membre d'un club sportif suisse.

4. Assurance

L'assurance pour procéder au lancer est l'affaire du participant. Le CO décline toute responsabilité en cas d'accident. Le CO met tout en œuvre afin de garantir les principes de sécurité sur et autour de la zone de lancement. Le lanceur porte des vêtements et chaussures adaptés (selon le règlement technique)

5. Frais d'inscription

Les frais d'inscription se montent à CHF 10.00 par catégorie. Une inscription gratuite pour les membres de l'Amicale. Ils comprennent deux lancers et un essai qui est facultatif. Sont également compris dans ce montant une éventuelle participation en finale et les éventuels lancers de départage. L'inscription peut être renouvelée.

6. Inscription

L'inscription au concours se fait sur place par paiement en espèce ou par TWINT. Le CO décide en tout temps de la fermeture des inscriptions. Le CO peut refuser une inscription sans devoir l'argumenter.

7. Prix/distinctions

Les 3 premiers de chaque catégorie reçoivent une médaille. Tous les participants reçoivent par courriel une attestation de participation (diplôme) mentionnant le meilleur résultat obtenu.

8. Annonces

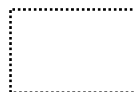
La liste des résultats comprenant nom, prénom et lieu de domicile du participant est publique et peut être communiquée en tant que telle.

9. Directives techniques

L'organisation du lancer de la pierre du présent concours se conforme aux directives techniques de l'Amical de la pierre du Grand Chasseral. En cas de divergence c'est ce règlement qui fait foi. Chacun doit se conformer aux directives du CO.

* * * * *

☐ Frais d'inscription encaissés. Tampon du bureau d'enregistrement



Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Localité _____

Tél _____ Courriel _____

Le participant confirme avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepte. Signature _____

Catégorie	facultatif ☒	résultat	résultat	Départage résultat
☐ 27.500 kg homme	essai fait ☐	lancer 1 _____	lancer 2 _____	lancer 3 _____
☐ 27.500 kg femme	essai fait ☐	lancer 1 _____	lancer 2 _____	lancer 3 _____
☐ 47.500 kg homme	essai fait ☐	lancer 1 _____	lancer 2 _____	lancer 3 _____

Meilleur
résultat